

**QUARTIER VENDÔME :
VERS UN CENTRE
URBAIN RÉGIONAL**

Jihane Aidibe, Clémentine Hederer, Jean-Vincent Tanguay et Michaël Tremblay
supervisés par Marie Lessard et Juan Xavier Malo

Énoncé de vision

En 2020, le quartier Vendôme deviendra un centre urbain régional rayonnant doté d'infrastructures majeures et diverses qui refaçonneront son image. Il sera marqué par l'arrivée d'un vaste centre de santé, d'innovations et de recherches international. L'implantation du CUSM entraînera des retombées considérables sur le quartier, ce qui influencera son développement dans les années à venir.

Le quartier se complétera par un important pôle de transport intermodal autour duquel gravitera un milieu de vie de qualité et attractif en plein essor. Les résidents retrouveront alors leur environnement sous un angle nouveau et prospère. Enfin, le secteur se démarquera par une identité forte, ce qui lui donnera une visibilité à une échelle à la fois métropolitaine et nationale.



De nouveaux espaces verts (source CUSM)



Un boulevard à échelle humaine (source CUSM)



Réaménagement du boulevard Décarie (source CUSM)



Le futur Centre Universitaire de Santé McGill (source CUSM)

Nos grandes orientations

Nous avons défini trois grandes orientations qui répondent à la vision que nous nous faisons du secteur dans 10 ans.

Face au conflit d'échelles que nous avons identifié dans le quartier, **notre première grande orientation** est de créer des interfaces intermédiaires. L'idée consiste à développer des zones tampons entre les zones résidentielles et les grandes infrastructures afin de mieux intégrer ces dernières dans le paysage urbain.

Notre deuxième orientation est de relier Saint-Raymond à notre secteur d'étude afin de faciliter les connexions et les déplacements. Il s'agit de faire tomber les barrières, à la fois physiques et psychologiques, qui existent entre les deux secteurs.

La troisième orientation consiste à revitaliser les espaces publics aux abords de la station intermodale. L'objectif est de créer un pôle d'attractivité à l'échelle métropolitaine tout en favorisant la préservation d'un milieu de vie de qualité.

Ces orientations s'inscrivent dans une démarche de réflexion sur le secteur qui aboutira à une stratégie concrète d'élaboration de nos propositions. Celles-ci s'appuieront sur des outils réglementaires d'intervention et de développement, ainsi que sur des initiatives de consultation et de communication, auprès des parties prenantes. Ce processus de mise en oeuvre se traduira par un plan d'action défini dans le temps.

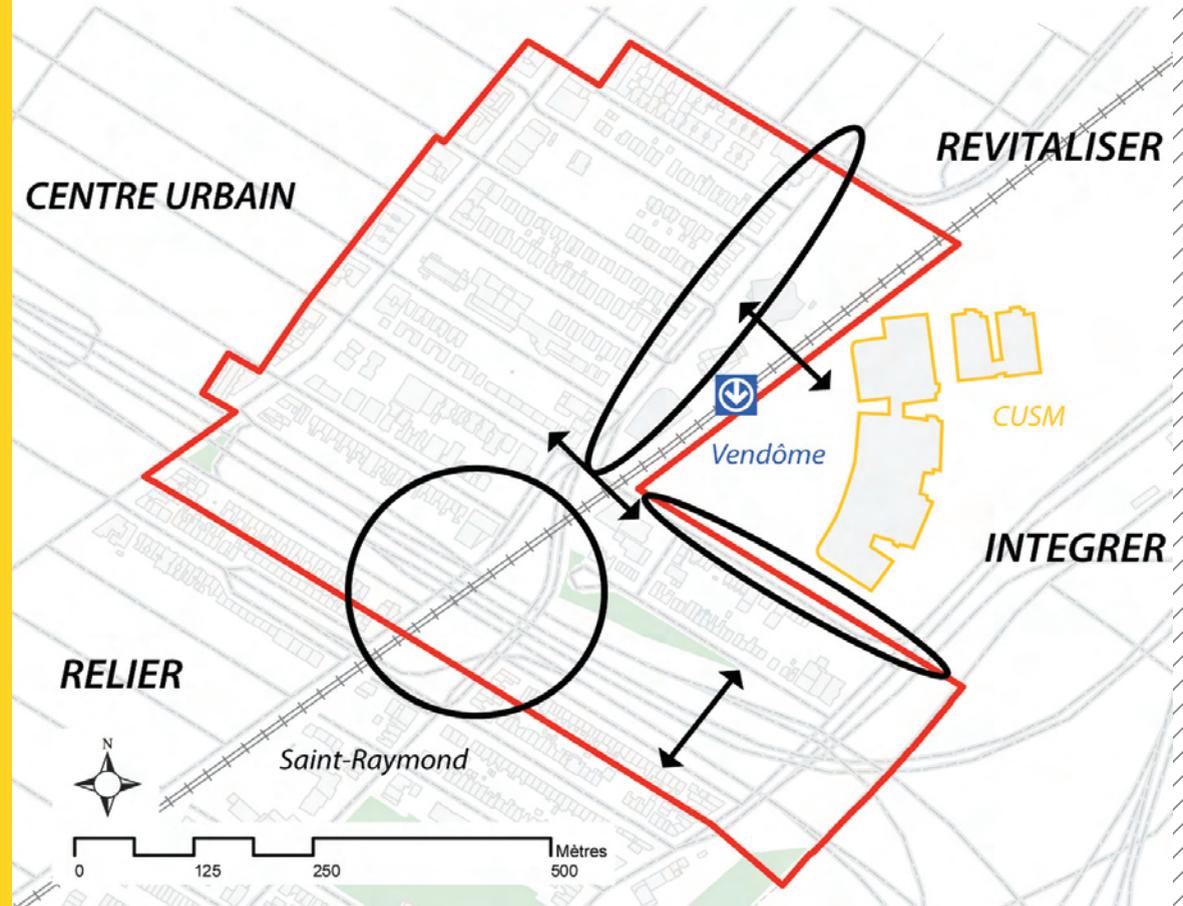


Schéma conceptuel d'intervention

Objectif 1 : Revitaliser le boulevard de Maisonneuve

- Action 1 : Densifier le bâti

L'insertion d'une échelle intermédiaire se traduirait par une densification sur le boulevard de Maisonneuve avec une élévation des bâtiments à une hauteur moyenne entre le secteur résidentiel et le centre hospitalier. L'objectif inclut aussi l'amélioration du bâti existant et la reconversion des stationnements et des terrains vacants identifiés. Une transition du bâti permettrait alors de créer une zone tampon.

- Action 2 : Réaménager la chaussée

Cette zone tampon passe également par un réaménagement de la chaussée sur le boulevard de Maisonneuve, ce qui permettrait de mieux contrôler une circulation automobile à l'échelle du quartier. Ainsi, afin de limiter les nuisances de cette circulation, la chaussée serait modifiée par la

création de pistes cyclables en site propre, le réaménagement des trottoirs pour favoriser les transports actifs et sécuriser la circulation locale.

- Action 3 : Répartir le territoire par un zonage mixte spécifique

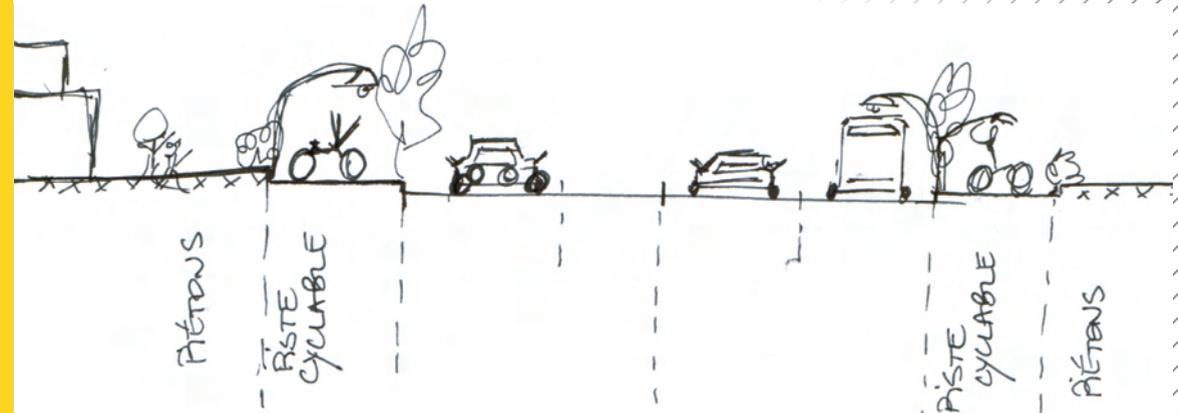
Enfin, la revitalisation du boulevard se ferait également en privilégiant la mixité des usages le long de Maisonneuve, l'objectif étant d'en faire une artère dynamique et attractive à la fois pour la vie locale, mais aussi pour les usagers et employés du CUSM. En préservant le zonage mixte déjà établi le long du boulevard, l'objectif est de permettre un développement résidentiel ou d'activités de services dans les niveaux supérieurs des bâtiments, ainsi que des activités commerciales aux niveaux inférieurs.



Exemple de densification
(source Gand-Saint-Pierre, Belgique)



Croquis du nouveau boulevard de Maisonneuve



Réaménagement de la chaussée sur le boulevard de Maisonneuve

Objectif 2 : Relier les quartiers Vendôme et Saint-Raymond

- Action 1 : Recouvrir partiellement l'autoroute Décarie

Le recouvrement d'un tronçon de l'autoroute pourrait être envisagé à la hauteur du chemin Upper Lachine par l'élargissement du viaduc depuis ce chemin jusqu'aux voies ferrées, ainsi que l'allongement du passage recouvert pour les véhicules de l'autoroute Décarie. La création d'un nouvel espace vert sur ce recouvrement permettrait aux résidents des deux quartiers de se réapproprier un espace d'échanges.

- Action 2 : Sécuriser le franchissement de l'autoroute

Le franchissement de l'autoroute peut être facilité pour les cyclistes par la création d'une piste cyclable reliant le chemin Upper Lachine jusqu'au boulevard de Maisonneuve. Pour amener les piétons à traverser plus aisément l'autoroute, les trottoirs

seraient élargis, la barrière de sécurité rehaussée et l'ensemble de cet espace serait davantage végétalisé. Le tout se comparerait au viaduc du chemin Queen Mary situé plus au nord.

- Action 3 : Végétaliser les abords pentus de l'autoroute

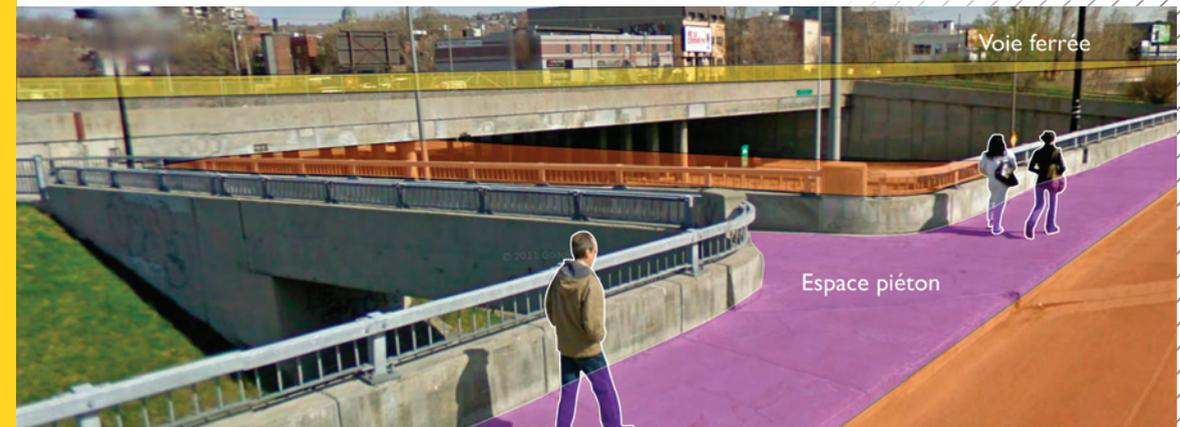
Afin de réduire les nuisances visuelles, auditives et olfactives de l'autoroute Décarie, les abords pentus de celle-ci pourrait être végétalisés et ainsi créer des murs coupe-son aux dérangements causés par l'importante circulation automobile. Ainsi, les aménagements envisagés permettraient de réduire les inconvénients de cette imposante infrastructure de transport en la camouflant davantage et en redonnant plus de place aux piétons. Une nouvelle interface plus sécuritaire et plus agréable permettrait aux résidents des deux quartiers de franchir l'autoroute plus aisément et commencer à apprécier cet espace.



Recouvrement d'un tronçon de l'autoroute



Exemple d'une zone tampon végétalisée
(Source boulevard intercommunal du Parisi)



Faciliter et sécuriser les déplacements piétons

Objectif 3 : Reconfigurer la station intermodale Vendôme

- Action 1 : Réaménager l'édicule de la station et installer une passerelle
Cette première intervention redorerait l'image projetée de la station au reste du quartier. Trois étages au-dessus de l'actuelle structure de béton serait alors ajoutées, alors qu'une passerelle, reliant la station au CUSM, serait aménagée au-dessus de la voie ferrée. Avec l'arrivée du CUSM, un achalandage supplémentaire est à prévoir, justifiant ainsi l'ajout d'un passage supplémentaire en hauteur vers le site du futur centre hospitalier. L'espace libéré sur le toit servirait à l'aménagement d'une verrière, créant ainsi un point de vue additionnel sur le quartier .

- Action 2 : Réaménager les abords de la station Vendôme
Dominée par une surface minéralisée,

l'intervention proposée consisterait à végétaliser l'espace public sur le site entourant l'édicule. L'objectif est de diminuer l'emprise bétonnée pour mettre en place un milieu plus convivial à l'extérieur de la station. Enfin, l'idée d'améliorer le mobilier urbain et d'instaurer une signature paysagère dans le quartier à partir de ces interventions pourra être appliquée au cœur de ce réaménagement.

- Action 3 : Prolonger le tunnel existant vers le CUSM

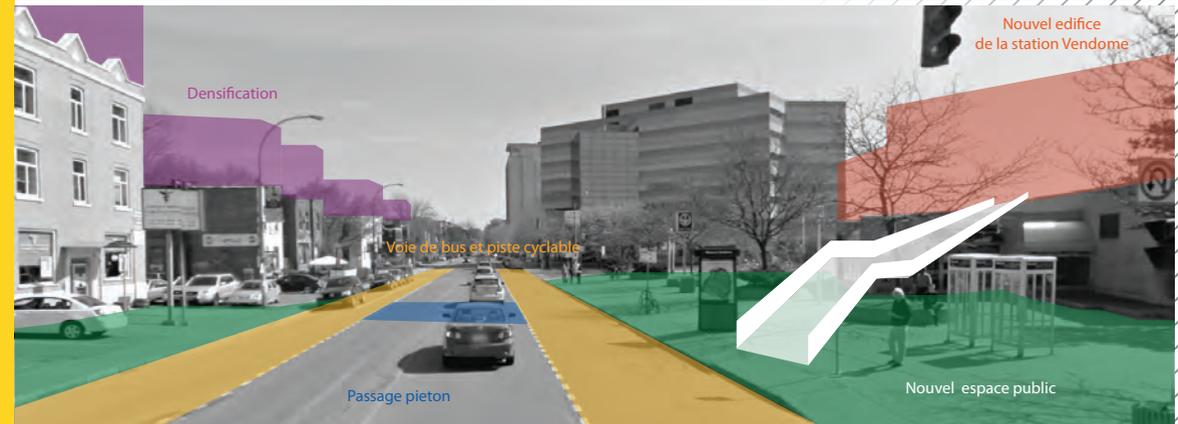
La prolongation du tunnel existant est envisagée dans le projet du CUSM. Il viserait à absorber la hausse de l'achalandage de ce passage. Une amélioration de l'aménagement du tunnel, notamment par un éclairage adéquat, serait privilégié dans le but de favoriser son usage et d'implanter une ambiance plus agréable et sécuritaire aux piétons.



Exemple d'une passerelle verte
(Source Istanbul)



Exemple de zone de transit accessible
(Source Gand-Saint-Pierre, Belgique)



Réaménagement des abords de la station intermodale Vendôme